

**SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL GÉNÉRAL
30 MARS 2022 À 20H00 À LA SALLE POLYVALENTE LA CHÂTAIGNE**

Christian Carron, Président du Conseil général, ouvre la séance et salue les membres du Conseil général, du Conseil communal, de l'administration communale, le public et la presse.

En préambule, l'assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de Mme Rolande Pellouchoud, maman de nos collègues Romaine et Simon, et Mme Gisèle Ançay-Carron maman de notre collègue Christophe Ançay-Lavanchy décédées au début de l'année.

Christian Carron poursuit la séance en proposant l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue – contrôle des présences
2. PV de la séance du 15.12.2021
3. Présentation d'un nouveau conseiller général
4. Élections complémentaires à la COGEST
5. Postulat N° 98 du groupe MISE : « Pour un Fully proche de la nature »
6. Postulat N° 99 de la commission EEEU : « Stop au Littering »
7. Interpellation N° 7 du groupe MISE « Cahier des charges des commissions de l'exécutif »
8. Interpellation N° 8 du groupe MISE « Autoroute solaire – demande d'informations »
9. Information sur le Groupe de travail développement économique et représentation du CG
10. Information sur la commission Jeunesse et sports et représentation du CG
11. Rapport des commissions
12. Divers

Sans remarque, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Bienvenue – contrôle des présences

40 personnes sur 45 sont présentes.

Excusés : Sylvie Jakupi, Conseillère générale PDC ;
Gérard De Castro, Conseiller général PDC
Laetitia Pravato, Conseillère générale PLR ;
Nicolas Guilhaume, Conseiller général UDC ;
Christophe Thétaz, Conseiller général MISE.

2. PV de la séance du 15.12.2021

Sans remarque, ce PV est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Présentation du nouveau conseiller général

Depuis la dernière séance, un nouveau conseiller général est entré en fonction pour le groupe PDC. Pour donner suite à la démission de M. Christophe Albasini, le conseil communal a nommé M. **Jérémy Frossard en date du 8 février 2022**. Après avoir été présenté, il est accueilli chaleureusement par l'assemblée. Il rejoint la commission EEEU en remplacement de Mme Manuela Troillet.

4. Élections complémentaires à la COGEST

Conformément à l'art. 13, alinéa 3 du règlement du Conseil général, il revient au Conseil général d'élire les membres de la COGEST.

Pour pallier la démission de la COGEST de M. Nicolas Dorsaz, qui remplace M. Christophe Albasini au poste de secrétaire, le groupe PDC propose à l'assemblée la candidature de Mme Manuela Troillet.

Par acclamation, le Conseil général élit Mme Manuela Troillet en qualité de nouveau membre de la COGEST.

Elle endosse également la fonction de cheffe de groupe PDC aussi en remplacement de M. Nicolas Dorsaz.

5. Postulat N° 98 du groupe MISE : « Pour un Fully proche de la nature »

Le postulat n° 98 du groupe MISE « Pour un Fully proche de la nature » est présenté par M. Adrien Pinho, qui explique que le projet d'agglomération du coude du Rhône prévoit déjà plusieurs mesures dans ce sens. Elles se regroupent en trois pôles principaux : le paysage, la mobilité et l'urbanisme. Il nous rappelle que la commune bénéficie d'une nature riche et diversifiée, mais que l'on pourrait encore améliorer ce potentiel environnemental par diverses mesures ciblées.

Le groupe PDC par Mme Line Dorsaz est bien conscient de l'importance de la protection de la nature qui nous entoure. Il fait entièrement confiance au travail des conseillers communaux pour continuer de se charger de cette mission. Le groupe PDC s'oppose au postulat.

Mme Martine Caillet pour le groupe UDC indique qu'il y a déjà plusieurs commissions communales qui se penchent sur tous ces sujets et qu'ils figurent au plan quadriennal déposé auprès de l'Etat du Valais. Le groupe UDC laisse libre vote à ses membres.

M. César Da Silva-Perrin pour le groupe PLR nous rappelle qu'il y a déjà eu d'autres postulats allant de ce sens ces dernières années et qui ont été acceptés par le conseil général. L'aspect environnement est de plus en plus important pour la population tout comme la confédération et le canton, qui ont déjà pris des mesures dans ce sens. Le groupe PLR recommande l'acceptation de ce postulat, car il souhaite continuer à soutenir ces démarches pour le respect de la nature.

Le groupe MISE par Mme Isabelle Remy-Carron soutient naturellement son postulat et complète en indiquant qu'avec une commune de plus en plus peuplée, nous devons à tout prix compenser la part perdue de la biodiversité, due aux nouvelles constructions.

Mme Caroline Ançay-Roduit présidente de la commune prend la parole. Le postulat déposé reprend ce que le conseil communal fait déjà et ce pour les 3 pôles. D'ailleurs il existe plusieurs études sur lesquelles la commune s'appuie pour prendre des décisions. Tous les services sont sensibilisés sur les thématiques. Ce postulat ne fait que refléter les pratiques déjà en vigueur dans notre administration.

M. Adrien Pinho reprend la parole, il souhaite rappeler que le postulat veut confirmer cette manière de faire du conseil communal et se réjouit que beaucoup d'éléments soient déjà pris en considération. Il invite à nouveau le conseil général, à accepter le postulat du MISE.

Nous passons au vote. **Par 20 non, 15 oui et 4 abstentions le postulat n° 98 du groupe MISE est refusé.**

6. Postulat N° 99 de la commission EEEU : « Stop au Littering »

Le postulat n° 99 de la commission EEEU « Stop au Littering » est présenté par M. Jérôme Borgeat. Il précise ce qu'est le « Littering » et nous explique qu'il y a déjà plusieurs associations locales qui soutiennent la commune pour les divers nettoyages. L'interpellation de la commission lors du dernier plénum a révélé que la problématique était bien présente sur la commune, c'est pourquoi la commission s'est penchée sur le label « No Littering ». L'obtention de ce label n'est pas compliquée et la ville de Sion en a déjà fait une expérience positive. Par trois actions simples, le « Littering » a baissé de 20% en une demi-année.

Mme Line Dorsaz pour le groupe PDC indique que le groupe rejoint les postulants et apprécie la démarche. Le postulat est recommandé par la majorité de ses membres.

Mme Martine Caillet pour le groupe UDC trouve que l'idée est bonne et se réjouit de voir les mesures supplémentaires que la commune mettra sur pied. Le groupe soutient le postulat.

Isabelle Remy-Carron pour le groupe MISE trouve que tous les projets qui permettent de résoudre ce problème sont utiles. Le MISE approuve le postulat Numéro 99.

M. César Da Silva-Perrin pour le groupe PLR abonde dans le même sens et insiste sur les malheureuses mauvaises habitudes prises par une partie de la population. Même s'il pense que le label ne va pas résoudre tous les problèmes, sensibiliser ne peut pas faire de mal et donc le groupe soutient le postulat.

Mme Caroline Ançay-Roduit présidente de la commune indique qu'il est de la responsabilité de la commune d'avoir des espaces publics propres. D'ailleurs les employés de la voirie s'y attellent tous les jours avec le soutien de plusieurs associations et clubs fuillérains. La commune de Fully est d'ailleurs déjà affiliée à « Zero Waste Switzerland » qui promeut le zéro déchet. Pour finir, il existe plusieurs entreprises professionnelles sur la commune qui soutiennent les particuliers pour permettre d'éliminer les déchets (compostes, compactage de poubelles, etc...)

Nous passons au vote. **À l'unanimité des membres présents, le postulat n° 99 est accepté.** Il est donc transmis à la Municipalité pour traitement.

7. Interpellation N° 7 du groupe MISE : « Cahier des charges des commissions de l'exécutif »

L'interpellation n° 7 du groupe MISE « Cahier des charges des commissions de l'exécutif » est présentée par Mme Julie Günther. Elle rappelle en préambule que le MISE avait déjà abordé cette question par un postulat refusé au dernier plénum. Mais il semble nécessaire pour le groupe d'aborder à nouveau cette thématique.

Le MISE ne remet pas en question le bien-fondé des commissions de l'exécutif, mais il souhaite qu'elles bénéficient d'un cadre clair pour pouvoir au mieux atteindre les objectifs. C'est par souci de transparence et d'efficacité que le groupe aimerait avoir des précisions concernant les points suivants :

- a. Quels sont les critères de nominations des membres d'une commission ? S'ils sont identiques pour toutes les commissions exécutives ?
- b. Lors de démissions, comment les membres sont-ils remplacés, sous quelles conditions ?
- c. Quelles sont les missions exactes des diverses commissions et qui décide des missions attribuées ? Les commissions reçoivent-elles un cahier des charges ?
- d. Existe-il un document concernant les commissions ? Si oui, où peut-on le trouver ?

- e. Existe-il un compte rendu des activités des commissions de l'exécutif ? Si oui, où peut-on le trouver ?

Réponse de Mme Caroline Ançay-Roduit qui souhaite d'abord préciser que ces commissions sont facultatives et qu'elles sont régies par la loi sur les communes. Actuellement sur notre commune nous avons 16 commissions actives. Madame la Présidente relève aussi qu'il est de plus en plus compliqué de trouver du monde. Réponses aux questions :

- a. art. 46 al.1-2-3, Le droit cantonal laisse une large autonomie aux communes en la matière. Toutefois, la législation spéciale prévoit parfois expressément l'institution d'une commission communale (cf. ch. 2). Il est aussi possible qu'un règlement communal institue une commission communale (à examiner par la commune).
- b. Une lettre de démission est transmise à la chancellerie qui en prend acte et le membre démissionnaire est remplacé sur proposition du conseil communal
- c. Cf art. 46 alinéa 1 -2 -3, voir ci-dessus.
- d. Non
- e. Art. 46 al. 4

8. Interpellation N° 8 du groupe MISE : « Autoroute solaire – demande d'informations »

L'interpellation n° 8 du groupe MISE « Autoroute solaire – demande d'informations » est présentée par Mme Madeleine Carron-Müller. Le groupe relève que le projet suscite beaucoup de questionnements auprès de la population en particulier :

- Quand et sous quelle forme est-il prévu de présenter le projet aux membres du Conseil général et à la population ?
- Par quel biais la population pourra-t-elle poser ses questions, formuler ses remarques et faire part d'éventuelles inquiétudes ?
- Quelle est l'implication de la Commune dans ce projet ?
- Quel investissement cela représenterait-il pour la Commune ?
- Quelles sont les retombées économiques attendues pour la Commune ?
- Quelle part la Commune détiendrait-elle dans ce projet ?

Réponse de Madame Caroline Ançay : une séance de présentation est prévue avant le prochain plénum, durant laquelle toutes les questions pourront être posées. Pour l'instant le conseil a donné un accord de principe à ce projet.

9. Information sur le Groupe de travail développement économique et représentation du CG

M. le président Christian Carron reprend la parole au sujet du point 9. Il fait suite au courrier, reçu de la part de la municipalité et transmis en copie à tous les conseillers généraux, demandant de désigner différents représentants pour le nouveau groupe de travail. À la suite des discussions en commissions, les présidents des commissions ont transmis au bureau pour nomination les personnes suivantes :

- Pour la COGEST M. Edmond Isoz, remplaçant M. Bashkim Ajeti
- Pour la EEEU M. Simon Pellouchoud, remplaçant M. Jérôme Borgeat
- Pour la DETA Mme Sandrine Gex, remplaçant M. Baptiste Dorsaz

Mme Caroline Ançay-Roduit confirme que toutes les personnes invitées ont confirmé leur présence. Charge maintenant à Monsieur Imboden, de la HES SO Valais, mandaté pour conduire la démarche, de lancer les débats.

10. Information sur la commission Jeunesse et sports et représentation du CG

En ce qui concerne la commission Jeunesse et sports le bureau a nommé Jérémy Gex, sur proposition de la commission SASJCS.

11. Rapport des commissions

EEEE :

La parole est donnée à M. Thomas Seydoux pour le rapport de la Commission EEEU. Il indique que la commission a actuellement suffisamment de travail et se penche sur les dossiers suivants ; panneaux d'affichage communaux, rénovation du collège des Filles. Ils ont par ailleurs rencontré le conseiller communal Emmanuel Carron et ont abordé plusieurs dossiers : déchetterie, téléphérique de Chiboz, Rue de la Poste. Il promet plus de détails sur ces sujets au plénum de juin.

COGEST :

M. David Tamarcaz pour la COGEST prend la parole et indique que la commission ne s'est pas réunie depuis le budget 2022. Il n'y a par conséquent pas de rapport.

DETA :

Mme Madeleine Carron pour la DETA indique qu'en ce début d'année la commission s'est réunie pour discuter de la Com'art. La commission trouve que l'association est très dynamique et informe que M. Baptiste Dorsaz est remplacé par Mme Sandrine Gex comme représentante de la DETA au sein de l'association.

La commission a également abordé plusieurs sujets comme l'accès à l'information pour les entreprises qui souhaitent s'installer sur la commune ou pour l'homologation de pistes de VTT. Elle a également rencontré le conseiller Emmanuel Carron, au sujet du Torrent du Métin et du téléphérique de Chiboz.

12. Divers

Mme Martine Jean-Bourquin demande la parole au sujet des abris PC sur la commune. Elle informe avoir demandé plusieurs fois à la municipalité des précisions à ce sujet. La guerre Russo-Ukrainienne ravive quelques craintes. Elle souhaiterait un état des lieux de ces installations et connaître le taux de couverture de la commune.

M. Alain Mermoud, conseiller communal, explique que depuis 2012 la commune est chargée de contrôler les différents sites, tout comme les abris chez les particuliers. A sa connaissance, ces dix dernières années plus rien n'a été fait. Il nous assure cependant que le canton a prévu un abri pour chaque Valaisan (103%). Il promet une future rencontre pour faire le point de situation.

M. Christophe Ançay-Lavanchy déplore que la commune n'ait pas publié un faire-part à l'occasion du décès de Monsieur Edmond Bender. Il demande à la municipalité de faire paraître, toutes les fois, un faire-part en cas de décès d'ancien conseiller communal.

Mme Caroline Ançay-Roduit prend la parole pour présenter la nouvelle application créée par Mégaphone SA à Viège pour les administrations communales. Il s'agit d'un nouvel outil de communication pour la commune, qui complète le site internet. L'objectif c'est de transmettre des informations importantes et ciblées, comme : un événement, une manifestation, une offre d'emploi, etc... L'application peut naturellement encore être améliorée et adaptée aux demandes de la commune.

Mme Anouk Dorsaz Vielle informe que le poste d'éducateur de rue a été pourvu en la personne de Mme Céline Dorsaz. Elle est d'ores et déjà sur le terrain et active auprès de la jeunesse.

Pour terminer, le Président du Conseil général, Christian Carron, revient sur les éléments suivants :

Sortie d'été

Il demande de bien vouloir prendre note de la nouvelle date de la sortie d'été : dimanche 28 août 2022 au couvert du Breyon.

Prochain plénum

Là aussi un changement de date le plénum aura lieu le mardi 14 juin 2022 à la place du mercredi 15. La convocation suivra dans les délais comme d'habitude.

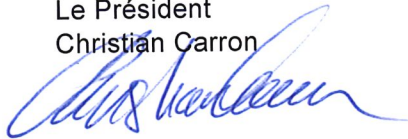
Naissances

Pour finir il souhaite féliciter tous les nouveaux parents conseillers généraux et souhaite la bienvenue à :

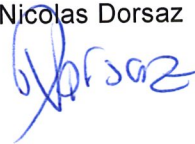
Xavier Pellouchoud fils de Simon Pellouchoud,
Mélyne Dorsaz fille de Nicolas Dorsaz,
Lola Volken, fille de Léonard Volken
Et Amélia Pravato, fille de Laetitia Pravato

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie tous les participants pour leur active collaboration et clôt cette séance à 21h00.

Le Président
Christian Carron



Le Secrétaire
Nicolas Dorsaz



Annexe:

- PDR Fully, destination Petite Arvine, présentation faite par M. Gérard Dorsaz président du PDR et M. Stéphane Pillet coordinateur en charge de la gouvernance et du pilotage du PDR, avant la séance plénière. Cette présentation est également disponible sur la plateforme « Owncloud ».